

La maladie d'Aujeszky, par le Docteur Xavier Legendre

(extrait La Chasse & vous mars 2019)

La maladie d'Aujeszky demeure une maladie virale importante sur le plan économique pour l'élevage porcin. La vaccination et les mesures d'hygiène introduites dans les porcheries ont permis d'éradiquer cette maladie des élevages de plusieurs pays européens qui acquièrent le statut officiel « d'indemne d'Aujeszky ». Néanmoins le porc adulte et le sanglier constituent toujours un réservoir animal : le virus présent dans le sperme, la salive, les sécrétions nasales et conjonctivale des porcs ou sangliers infectés serait principalement diffusé par des contacts directs, museau à museau, léchage ou contacts génitaux.

La durée de l'incubation est de deux à quatre jours, et l'évolution de huit à quarante-huit heures selon l'espèce. Les signes cliniques vont de l'affection inapparente du porc adulte à des signes encéphalitiques de **pseudo-rage** chez le porcelet. Un prurit démentiel avec autophagie est caractéristique de la maladie et permet, avec l'existence des paralysies, d'identifier celle-ci. L'évolution n'est donc pas forcément mortelle chez le porc ou le sanglier qui deviennent en revanche porteurs « sains » et par conséquent susceptibles de transmettre la maladie.

Attention : par l'absorption de viande de sanglier, cette maladie peut également se transmettre aux carnivores, au chien en particulier, chez lequel elle est fatale.

Après une incubation de 2 à 5 jours en moyenne, les symptômes apparaissent, précédant presque toujours la mort de 12 à 24 heures, et varient selon la souche de virus : on notera une toux avec jetage séreux, une dyspnée expiratoire avec ptyalisme, un abattement, une anorexie et une fièvre importante, un prurit passager violent et caractéristique quand il advient, l'animal peut se griffer ou se mordre de manière compulsive, et enfin des symptômes nerveux, ataxie, hyperesthésie, position anormale de la tête et du cou, pousser au mur, convulsions, opisthotonos en phase terminale, évoquant des symptômes de rage d'où la dénomination de pseudo rage ».

Le diagnostic différentiel vise bien entendu à exclure la rage.

Aucun traitement n'existe à ce jour.

Il convient donc d'adopter des mesures de gestion sanitaire et de maintien des densités de sangliers sauvages compatibles avec les objectifs de gestion de la maladie.

